

Le 22 septembre 2015

**Objet : Demande d'accès concernant le site Super Soir situé au 9335, boul.
Lacroix à Saint-Georges**

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 16 septembre 2015, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par cette demande. Il s'agit de :

1. rapport d'accident technologique 7 novembre 2001, 2 pages;
2. rapport d'accident technologique du 14 mai 2004, 3 pages;
3. rapport d'accident technologique du 14 février 2009, 3 pages;
4. lettre datée du 16 novembre 2010, 1 page;
5. compte rendu de conversation téléphonique du 14 janvier 2010, 1 page.

Vous noterez que dans ce document des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23 et 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par :

Sylvie Lessard
Répondante régionale de l'accès
aux documents

p. j.

Sainte-Marie
675, route Cameron, bureau 200
Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7
Téléphone : 418 386-8000, poste 226
Télécopieur : 418 386-8080
Courriel : sylvie.lessard@mddelcc.gouv.qc.ca
Internet : www.mddelcc.gouv.qc.ca

Québec
1175, boulevard Lebourgneuf, bureau 100
Québec (Québec) G2K 0B7
Téléphone : 418 644-8844
Télécopieur : 418 646-1214

ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

No Référence: 7110-12-01-29075-01

T-12-2001-11-07 -240

Date événement: 2001-11-07 ^{des heures} Heure événement:

Organisme imp: MRG DROUIN INC.

Adr organisme: 10975, 1 ERE AVENUE

Ville organisme: SAINT-GEORGES

Endroit événement: STATION-SERVICE SHELL, 9335 BOUL. LACROIX

Ville événement: SAINT-GEORGES

Produit en cause: DIÉSEL

Nb photo:

Tel organisme: 418-228-8019

Poste:

Code postal: G5Y 2B8

Code sp:

No ville: 29075

État du Produit: LIQUIDE

Non classé:	
Classe:	3.3
ONU:	

Quantité: APPROXIMATIVE

Impliqué:

Déversé: 70

Récupéré: 50

Aspects humains

Sans objet: X

Évacué:

Blessé:

Traité:

Hospitalisé:

Décédé:

SECTEUR: COMMERCIAL

IMPACT: COURS D'EAU

TYPE D'ÉVÉNEMENT: MANUTENTION

SOMMAIRE: DÉVERSEMENT ACCIDENTEL LORSQU'UN CAMIONNEUR FAISAIT LE PLEIN DE SON RÉSERVOIR.

Signalé: ROGER DROUIN

Signalé par le MEF: NON

Retour appel: 11:55

Organisme: MRG DROUIN INC.

Fin conversation: 12:05

Téléphone: 418-228-8019

Date: 2001-11-07

PERSONNES PRÉSENTE SUR LES LIEUX

Sortie: OUI

Heure arrivée: 17:15

Environnement: PAUL-ANDRÉ GUAY. LE 8

Heure départ: 18:30

Org impliqué: ROGER DROUIN, PROP.

Temps total: 340

Municipale:

Nbs sortie: 1

Autres: 53/54 , 23/24

Catégorie: 1

Demande travaux: NON

Émission 115: NON

Fonds urgence: NON

Per Traitement: COMBINÉ

Transféré: 

Zone:

X:

Y:

Datum: NAD83

Signature: 

Date: 13/11/01

ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

No Référence: 7110-12-01-29075-01

T-12-2001-11-07 -240

Rapport détaillé: 2001-11-07:

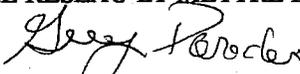
11:55: APPEL DE ROGER DROUIN, MRG DROUIN:

IL SIGNALE QU'IL A PERDU 70 LITRES DE DIESEL À SA STATION-SERVICE DU 9335 BL. LACROIX À SAINT-GEORGES QUAND UN CAMIONNEUR A FAIT LE PLEIN ET QU'IL A ÉCHAPPÉ. LE DIESEL EST RESTÉ EN BONNE PARTIE DANS SA COUR MAIS IL EN EST ALLÉ DANS LA RUE ET PEUT-ÊTRE UN PEU DANS LE RÉSEAU PLUVIAL . IL A MIS DE L'ABSORBANT ET FERA VENIR UN RÉCUPÉRATEUR POUR NETTOYER LES RÉGARDS DU RÉSEAU D'ÉGOUT. CLASSER

2001-11-08:

15H30: TÉL. DE ROBERT GILBERT, TRAV. PUB., VILLE DE ST-GEORGES:

IL DIT QU'IL A VU DES TRACES D'HYDROCARBURES À LA RIVIÈRE FAMINE. CELA PROVIENDRAIT DU DÉVERSEMENT D'HIER. IL VEUT QUE LE RÉSEAU SOIT NETTOYÉ. JE LUI DIS QU'UN INTERVENANT, PAUL-ANDRÉ GUAY, SE REND SUR PLACE. M. DROUIN M'A ÉGALEMENT TÉLÉPHONÉ DANS L'APRÈS-MIDI POUR ME DIRE QU'IL S'APPRÊTAIT À FAIRE NETTOYER LE RÉSEAU ET METTRE DES ABSORBANTS À L'ARRIVÉE DU PLUVIAL À LA RIVIÈRE.

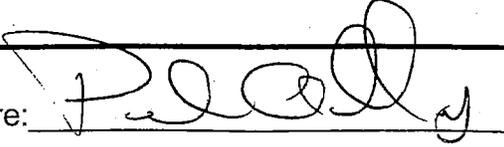

PAR: GUY PARADIS, COORDONNATEUR

17H15: JE RENCONTRE SUR PLACE M.ROGER DROUIN ET LE RÉCUPÉRATEUR PRÉSENT AVEC UN CAMION VACCUM. LE RÉCUPÉRATEUR VIENT DE TERMINER DE POMPER L'EAU DU REGARD DE L'ÉGOUT PLUVIAL OÙ S'EST DÉVERSÉ D'ABORD LE PRODUIT. IL DIT QU'IL Y AVAIT TRÈS PEU DE DIESEL. UN BOUDIN ABSORBANT Y EST PLACÉ AVANT DE REMETTRE LA GRILLE. M.DROUIN ME DIT QUE L'ACCIDENT S'EST PRODUIT DANS LA NUIT DU 6 AU 7 NOVEMBRE ET QUE LE CAMIONNEUR N'A PAS PRIS LA PEINE DE METTRE DE L'ABSORBANT GRANULAIRE DISPONIBLE SUR PLACE..

M.DROUIN ME DIT QU'UN EMPLOYÉ DE LA VILLE LUI A DIT DE FAIRE LE NÉCESSAIRE POUR RAMASSER LE TOUT ET QUE DU DIESEL S'EST RENDU J'USQU'A LA RIVIÈRE FAMINE QUI PASSE À 100 MÈTRES DE L'ENDROIT DU DÉVERSEMENT.

AVEC UN PLAN DU RÉSEAU D'ÉGOUT NOUS INSPECTONS TROIS AUTRES REGARDS ET LE POINT DE REJET PRÈS DE LA RIVIÈRE. PLUSIEURS COUCHES ABSORBANTES ONT ÉTÉS PLACÉES PAR M.DROUIN AU POINT DE REJET. IL Y A TRÈS PEU D'ODEUR CARACTÉRISTIQUE. TROIS REGARDS SONT POMPÉS ET LES COUCHES ABSORBANTES SERONT LAISSÉES EN PLACE POUR QUELQUES JOURS. M.DROUIN VA REVENIR LE LENDEMAIN POUR S'ASSURER QUE TOUT EST O.K.

PAR: PAUL-ANDRÉ GUAY, INTERVENANT

Signature: 

Date: 13/11/01

ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

No Référence: 7110-12-04-29073-01

T-12-2004-05-14 -48

Date événement: 2004 Heure événement:
Organisme imp: LES HUILES M.R.G. DROUIN INC.
Adr organisme: 10975, 1 IÈRE AVENUE
Ville organisme: SAINT-GEORGES
Endroit événement: STATION-SERVICE SHELL, 9335 LACROIX
Ville événement: SAINT-GEORGES
Produit en cause: HYDROCARBURES

Nb photo:
Tel organisme: 418-228-8019
Poste:
Code postal:
Code sp:
No ville: 29073
État du Produit: LIQUIDE

Non classé:	
Classe:	3.3
ONU:	

Quantité: APPROXIMATIVE
Impliqué:
Déversé:
Récupéré:

Aspects humains

Sans objet: X
Évacué:
Blessé:
Traité:
Hospitalisé:
Décédé:

SECTEUR: MIXTE COMMERCIAL RÉSIDENTIEL

IMPACT: MILIEU NATUREL

TYPE D'ÉVÈNEMENT: AUTRES

SOMMAIRE: DÉCOUVERTE DE SOL CONTAMINÉ LORS DE TRAVAUX D'EXCAVATION

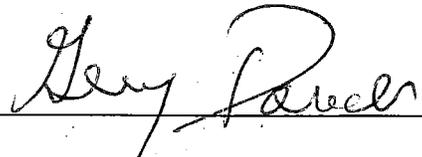
Signalé: ROGER DROUIN Signalé par le MEF: NON Retour appel: 09H50
Organisme: M.R.G. DROUIN Fin conversation: 10H00
Téléphone: 418-222-3657 Date: 2004-05-14

PERSONNES PRÉSENTE SUR LES LIEUX

Sortie: NON

Heure arrivée:
Heure départ:
Temps total: 40
Nbs sortie: 0
Catégorie: 1
Demande travaux: NON
Émission 115: NON
Fonds urgence: NON
Per Traitement: INTERNE

Transféré: IND Zone: 19 X: Y: Datum: NAD83

Signature: 

Date: 2004-05-26

ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

No Référence: 7110-12-04-29073-01

T-12-2004-05-14 -48

Rapport détaillé: 2004-05-14:

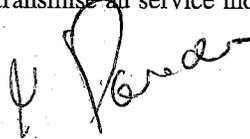
09h50: Retour d'appel à Roger Drouin, Station-service Shell, St-Georges:

il nous avise qu'ils ont découvert des sols contaminés lors de travaux d'excavation visant le changement à la tuyauterie à la station-service Shell appartenant à MRG Drouin et située au 9335 boul Lacroix à St-Georges. Odeurs seulement, pas de phase liquide.

23 / 24 est sur place et prend des échantillon.

Je lui dis que cette information sera transmise au service industriel de notre d.r. Pas de visite du service des Urgence

par: Guy Paradis, intervenant



Signature: _____

Date: _____



COMPTE RENDU D'APPEL

Ministère de l'Environnement

A.R. : 12-2004-05-14-0487 ()

ALERTE

Reçue par : SOS Heure que le service téléphonique vous a appelé : ___ h ___ min
 Date 2004-05-14 Heure que vous avez rappelé le service téléphonique : ___ h ___ min

MESSAGE DU SERVICE TÉLÉPHONIQUE

Nom : Roger Drouin Fonction : _____
 Organisme : Station Service Adresse : _____
 No téléphone : (418) 222-3657 Ville : St-George
 Message : _____

TYPE D'ÉVÈNEMENT

- | | | | | | | | |
|-----------------------|--------------------------|-----------------------|-------------------------------------|-------------|--------------------------|---------------------|--------------------------|
| Aérien | <input type="checkbox"/> | Bris d'équipement | <input type="checkbox"/> | Carcasse | <input type="checkbox"/> | Déversement illégal | <input type="checkbox"/> |
| Ferroviaire | <input type="checkbox"/> | Glissement de terrain | <input type="checkbox"/> | Incendie | <input type="checkbox"/> | Inondation embâcle | <input type="checkbox"/> |
| Inondation eau claire | <input type="checkbox"/> | Inondation Frasil | <input type="checkbox"/> | Manutention | <input type="checkbox"/> | Maritime | <input type="checkbox"/> |
| Pluie diluvienne | <input type="checkbox"/> | Réservoir | <input type="checkbox"/> | Routier | <input type="checkbox"/> | Tornade | <input type="checkbox"/> |
| Travaux illégaux | <input type="checkbox"/> | Autres | <input checked="" type="checkbox"/> | | | | |

Explication : sol contaminé
 Nom de la ville : St-Georges No de la ville : 29075

TRAITEMENT DE L'ÉVÈNEMENT

Heure que le plaignant vous a appelé : Début : 9 h 39 min Fin : 9 h 42 min
 Explications additionnelles : Lors de travaux de percage de sable contaminé - une firme est sur les lieux pour évaluer. Au 9335 boul. Lacroix à St-Georges - minime - pas ds la mappe

TRANSFERT (O/N) 0 Immédiat : Différé : Date : _____

No de région : 12 Heure que vous avez appelé : 9 h 44 min
 Nom de la personne : Guy Paradis Heure du retour d'appel : 9 h 46 min
 Transféré à (service ou code) : URG
 Commentaires : _____

TRAITEMENT TERMINÉ À : 9 h 42 min Période de traitement : Int. : Ext. : Comb. :

Signature : [Signature] Date : 2004-05-14

Direction régionale de la Capitale Nationale
 Urgence Environnement Québec
 365, 55^e Rue Ouest
 Charlesbourg (Québec) G1H 7M7

Téléphone : 24 hres. : 1-866-694-5454
 Télécopieur : (418) 646-1214
 Internet : http://www.menv.gouv.qc.ca

ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

No Référence: 7110-12-08-29073-01

T-12-2009-02-14 - 166

Date événement: 2009-02-14 Heure événement: 11H00

Organisme imp: 23 / 24

Adr organisme: _____

Ville organisme: _____

Endroit événement: DÉPANNEUR LE FRIGO (SHELL), 9335, 4 IÈME AVENUE

Ville événement: SAINT-GEORGES

Produit en cause: ESSENCE

Non classé:	
Classe:	3.1
ONU:	

Quantité: APPROXIMATIVE

Impliqué:

Déversé: 250

Récupéré: 240

Nb photo:

Tel organisme: 418-774-2171

Poste:

Code postal: G0R 1Y0

Code sp:

No ville: 29073

État du Produit: LIQUIDE

Aspects humains

Sans objet: X

Évacué:

Blessé:

Traité:

Hospitalisé:

Décédé:

SECTEUR: INDUSTRIEL

IMPACT: INFRASTRUCTURE DE SURFACE

TYPE D'ÉVÈNEMENT: BRIS D'ÉQUIPEMENT

SOMMAIRE: UNE AUTO A ACCROCHÉE LE TUYAU DE REMPLISSAGE DU CAMION-CITERNE

Signalé: RÉGIS DÉPRAS, RÉPARTITEUR

Signalé par le MEF: NON

Retour appel: 12H15

Organisme: SÛRETÉ DU QUÉBEC

Fin conversation: 12H45

Téléphone: 418-222-4442

Date: 2009-02-14

PERSONNES PRÉSENTE SUR LES LIEUX

Sortie: NON

Environnement:

Org impliqué:

Municipale:

Autres:

Heure arrivée:

Heure départ:

Temps total: 40

Nbs sortie: 0

Catégorie: 1

Demande travaux: NON

Émission 115: NON

Fonds urgence: NON

Per Traitement: EXTERNE

Transféré: FER

Zone: 19 X:

Y:

Datum: NAD83

Signature: 

Date: 2009-02-16

ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

No Référence: 7110-12-08-29073-01

T-12-2009-02-14 - 166

Rapport détaillé: 2009-02-04

12h15 : Retour d'appel à M. Régis Depras, répartiteur pour la Sûreté du Québec.

Il m'avise qu'un déversement de 200 à 300 litres d'hydrocarbures est survenu, à 11h00 ce matin, dans le stationnement de la station-service Shell situé au 9335, 4e avenue à St-Georges. Il m'explique qu'une auto a accroché le tuyau de remplissage du camion-citerne avant de prendre la fuite.

Il m'informe que le camion-citerne impliqué appartient à l'entreprise 23/24 (418-23/24) et le conducteur lors de l'incident est M. 53/54 (418-53/54)

Il affirme que le service de protection incendie de la ville est sur place et que le déversement a été contrôlé et géré adéquatement. De l'absorbant a été utilisé afin de contenir les hydrocarbures. Le déversement n'a pas atteint le réseau d'égout.

12h40 : Communication avec M. 53/54.

Il m'assure que le déversement a été géré adéquatement. Il mentionne avoir eu recours à huit (8) poches d'absorbants. Afin d'éliminer la contamination, 53/54 s'engage à aller porter les absorbants contaminés à 23/24

Fin de la conversation.

Par : Eric Gauthier, intervenant

Eric Gauthier - 2009-02-16

Signature: _____

Date: _____

COMPTE RENDU D'APPEL

A.R. : 12-20090214-3586

ALERTE			
Date de l'appel : 2009-02-14 (année, mois, jour)	Reçu par : Mélanie Cimon	Heure de réception de l'appel au COG : 12 h 08	
Date événement : 2009-02-14 (année, mois, jour)	Heure événement : 11 h		
COORDONNEES			
Nom de l'interlocuteur : Régis Dépras	Fonction : Superviseur SQ matricule 1116		
Organisme : SQ			
Nom de la personne à rappeler : Idem	Fonction :		
Organisme :			
Adresse :			
N° de téléphone : 418-222-4442 cell 418-228-5510	Ville : St-Georges de Beauce		
poste de police			
Localisation de l'événement : Station service, 9335, 4^e avenue			
Nom de la ville : St-Georges de Beauce		N° de la ville : 69073	
TYPE D'ÉVÉNEMENT			
Aérien <input type="checkbox"/>	Bris d'équipement <input type="checkbox"/>	Incendie <input type="checkbox"/>	Déversement illégal <input type="checkbox"/>
Ferroviaire <input type="checkbox"/>	Glissement de terrain <input type="checkbox"/>	Pluie diluvienne <input type="checkbox"/>	Inondation <input type="checkbox"/>
Manutention <input type="checkbox"/>	Maritime <input type="checkbox"/>	Travaux en milieux humides <input type="checkbox"/>	Réservoir <input type="checkbox"/>
Routier <input type="checkbox"/>	Tornade <input type="checkbox"/>		Fuite de gaz <input type="checkbox"/>
			Autres : Déversement <input checked="" type="checkbox"/>
Produit (s) en cause : Pétrole		Quantité estimée : 200-300 Litres	
Description sommaire de l'événement : Un camion-citerne est allé livré à la station-service et une auto a accroché le tuyau de remplissage. Déversement de 200-300 Litres, de l'absorbant a été mis. il reste le nettoyage a faire. Aucun déversement ds les égouts.			
No. de dossier à la SQ : SGB 090214-002 pcq délit de fuite de la voiture.			
TRANSFERT			
Immédiat <input checked="" type="checkbox"/>		Différé <input type="checkbox"/>	
N° de région : 12	Heure à laquelle l'intervenant de garde a été prévenu par téléavertisseur : 12 h 10		
Nom de l'intervenant : Éric Gauthier	Heure du retour d'appel : 12 h 15		
Commentaires :			
TRAITEMENT TERMINÉ : 12 h 30			

Signature :



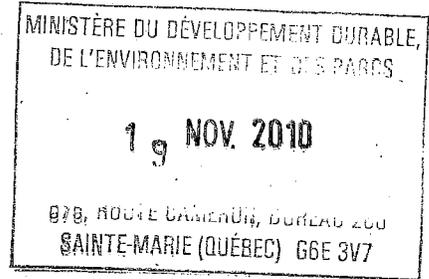
Date : 2009-02-14

Direction de la Chaudière-Appalaches

Saint-Romuald, 16 novembre 2010

Monsieur Roger Drouin
Président
Les Huiles M.R.G. Drouin
10975, 1^{re} Avenue
Saint-Georges (Québec) G5Y 2B8

Objet : Contamination des sols
Boulevard Lacroix, Saint-Georges
N/Référence : 30 350



Monsieur le Président,

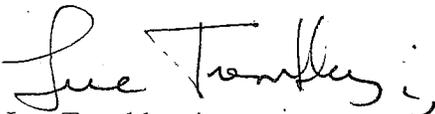
Nous avons pris connaissance de votre lettre datée du 21 décembre 2009 et reçue à nos bureaux le 20 juillet 2010, concernant le sujet précité.

Conformément à l'article 31.52 de la Loi sur la qualité de l'environnement, vous nous informez qu'à la suite des travaux de réhabilitation environnementale réalisés sur votre propriété du 9335, boulevard Lacroix, une contamination des sols excédant les limites réglementaires a été montrée au-delà de votre propriété, soit dans l'emprise du boulevard. Cet axe routier, aussi connu comme la route 173, est géré par le ministère des Transports, mais le fond de terrain appartient à la Ville de Saint-Georges.

Nous désirons maintenant connaître les actions que vous prévoyez prendre en vue de corriger cette situation ainsi que votre échéancier.

Veillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Le chef du Service des inventaires et du plan,


Luc Tremblay, ing.

LT/JB/fl

c. c. M^{me} Ruth Drouin, directrice adjointe – MDDEP
M. Marcel Grondin, directeur général – Ville de Saint-Georges

COMPTE RENDU ET SUIVI DE CONVERSATION

7 6 1 0 1 2 0 1 0 2 4 2 3 0 0

Numéro de gestion documentaire

DATE DE LA CONVERSATION

2010 01 14 10:45
Année Mois Jour Heure

OBJET DE LA CONVERSATION

- Plainte
- Assistance technique
- Décision ou entente sur un dossier en traitement
- Autres ;

TYPE DE CONVERSATION :

- Téléphonique Entrevue

INITIATEUR DE LA DÉMARCHE ::

- Client(e) Direction régionale

IDENTIFICATION DU CLIENT

Interlocuteur(trice) : MM. Marcel & Roger Drouin
Représentant(e) : Les huiles MRG Drouin inc.
No de téléphone : 418 222-0663 No de télécopieur :

DATE	OBJET
10-01-14	Le but de la discussion était d'obtenir des précisions quant au contexte de l'expédition de l'avis au propriétaire de fond adressé au MTQ (présence de contamination sous le boul. Lacroix). M. Marcel Drouin me précise que l'avis a été transmis afin de respecter la loi dans le contexte d'un changement de réservoirs. Le dépanneur avec poste d'essence est toujours en opération. Il ne s'agit pas d'une cession au sens de l'article 31.51 de la LQE.

SUIVI

- Référer à un tiers : _____
- Attendre action du client : _____
- Exiger demande écrite : _____
- Autres (expliquez) : Classer l'information au dossier

RECOMMANDATIONS : Classer l'information au dossier



Alain Boutin

10-01-14
Date